



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/WP.7/GE.11/1999/1
25 février 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail de la normalisation des
produits périssables et de l'amélioration
de la qualité

Réunion d'experts de la normalisation de
la viande (bovine, porcine et de volaille)
10-12 mai 1999, Genève

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA HUITIÈME SESSION

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 11 mai 1999, à 10 heures *

- | | | |
|----|--|--|
| 1. | Adoption de l'ordre du jour | TRADE/WP.7/GE.11/1999/1 |
| 2. | Élection du bureau | |
| 3. | Questions intéressant la Réunion d'experts
et concernant des faits postérieurs à sa
septième session | TRADE/WP.7/GE.11/1999/2 |
| 4. | Rapport de la Réunion de rapporteurs et examen
d'une proposition relative à un projet de
norme pour les carcasses et découpes de boeuf | TRADE/WP.7/GE.11/1999/3
TRADE/WP.7/GE.11/1999/4 |

**/ Une réunion de rapporteurs se tiendra le lundi 10 mai 1999, à partir de 9 h 30, dans le cadre de la Section spécialisée. Un service d'interprétation sera assuré. Plusieurs rapporteurs ont décidé de tenir une réunion informelle le dimanche 9 mai 1999 en un lieu qui sera indiqué ultérieurement.*

5. Questions diverses

- a) Travaux futurs
- b) Date et lieu de la prochaine session de la Section spécialisée et de la Réunion de rapporteurs
- c) Préparation de la cinquante-cinquième session du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité

6. Adoption du rapport

Calendrier proposé

10 mai	9 h 30 - 12 h 30 14 h 30 - 17 h 30	Réunion de rapporteurs Réunion de rapporteurs
11 mai	10 heures - 13 heures 15 heures - 18 heures	Points 1 à 4 de l'ordre du jour Point 4 de l'ordre du jour
12 mai	10 heures - 13 heures 15 heures - 18 heures	Points 4 et 5 de l'ordre du jour Point 6 de l'ordre du jour

ANNOTATIONS**Point 1 Adoption de l'ordre du jour**

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le premier point de l'ordre du jour provisoire à examiner est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2 Élection du bureau

Conformément au règlement intérieur de la Commission et selon l'usage, la Réunion d'experts doit élire un Président et un Vice-Président. À sa septième session, le Groupe a élu Président M. B. Carpenter (États-Unis) et Vice-Président M. P. Hardwick (Royaume-Uni).

Point 3 Questions intéressant la Réunion d'experts et concernant des faits postérieurs à sa septième session

Le document TRADE/WP.7/GE.11/1999/2 récapitule les résultats pertinents de la deuxième session du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise et ceux de la cinquante-quatrième session du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité.

Point 4 Rapport de la Réunion de rapporteurs et examen d'une proposition relative à un projet de norme pour les carcasses et découpes de boeuf

Le document TRADE/WP.7/GE.11/1999/3 contient le rapport de la Réunion de rapporteurs qui s'est tenue à Bruxelles (Belgique) les 26 et 27 octobre 1998. La Section spécialisée sera également informée des résultats de la Réunion de rapporteurs qui se tiendra les 9 et 10 mai 1999.

Le document TRADE/WP.7/GE.11/1998/4 contient une version révisée du projet de norme, compte tenu des débats qui ont eu lieu lors de la septième session de la Section spécialisée.

Point 5 Questions diverses

a) Travaux futurs

Les délégations sont invitées à faire des propositions au sujet des travaux futurs de la Section spécialisée.

b) Date et lieu de la prochaine session de la Section spécialisée et de la Réunion de rapporteurs

La date de la neuvième session de la Section spécialisée a été fixée, à titre provisoire, du 27 au 29 mars 2000 à Genève.

c) Préparation de la cinquante-cinquième session du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité

Les délégations sont invitées à soulever toute question qui devrait selon eux être portée à l'attention du Groupe de travail. À la dernière session de ce dernier, il a été décidé d'étudier les procédures du Groupe de travail et de ses sections spécialisées. Ces procédures sont censées donner une idée claire de la manière dont les délégués travaillent pendant les sessions et de la façon dont les documents devraient être élaborés (voir TRADE/WP.7/1998/9, par. 52 et 53). Toutes les suggestions des délégations sur cette question seront les bienvenues.

Point 6 Adoption du rapport

Le Groupe de travail adoptera le rapport de sa huitième session sur la base d'un projet * établi par le secrétariat.

**/ Le compte rendu des débats qui auront lieu le mercredi matin sera distribué en anglais seulement.*

NOTE DU SECRÉTARIAT

Les communications doivent être adressées au secrétariat sur disquette et envoyées, par la poste, à l'adresse suivante :

Administrateur chargé des normes alimentaires
Division du commerce de la CEE/ONU
Palais des Nations
Bureau 432
1211 Genève 10
Tél. : (41) 22 917 2450 Télécopie : (41) 22 917 0041

ou, par courrier électronique, à l'adresse suivante :

agrstandards@unece.org

Les documents de la Réunion pourront être consultés sur notre page d'accueil :

<http://www.unece.org/trade/agr/welcome.htm>
